

Site de Tilloy-les-Mofflaines
Formation continue
Formation en blocs de compétences
Certificat de spécialisation

Certificat de qualification professionnelle : ouvrier spécialisé en productions légumières

Public :

Salarié souhaitant développer son employabilité, ses compétences et ses savoir-faire.

Objectifs visés :

Etre capable de :

- mettre en place la culture,
- d'intervenir sur la croissance des plantes,
- participer au suivi sanitaire de la culture,
- travailler seul (e) ou en équipe,
- réaliser la récolte,
- réaliser le conditionnement.

Conditions d'admission, prérequis :

Pas de pré requis.

Modalités d'accès :

Après un parcours de formation continue, en contrat de professionnalisation, par candidature individuelle, par expérience.

Entretien - Test de positionnement.

Délais d'accès :

Nous consulter, selon calendrier.

Durée de l'action et modalités d'alternance :

455 heures en centre de formation, le reste en entreprise.

Modalités et moyens pédagogiques :

Une formation basée sur des pratiques professionnelles: assurée par des formateurs techniques ainsi que des professionnels de la branche (apport théorique, mise en pratique, etc.).

Période en entreprise.

Un accompagnement personnalisé :

- individualisation des parcours (selon test de positionnement, VAA, VAE),
- accompagnement de chaque stagiaire par le formateur référent de la formation,

- accompagnement possible par un formateur référent des personnes en situation de handicap et/ou en difficulté.

Des locaux adaptés :

- plateaux techniques: serre pédagogique de productions horticoles et légumières, atelier avec matériel dédié à la spécialité.
- Centre de Documentation et d'Information,
- Centre De Ressources,
- salles informatiques,
- accès PMR.

Contenu de la formation :

3 blocs de compétences

Bloc de compétences 1 : mise en place de la culture.

- réaliser les opérations selon l'espèce cultivée et la technique requise.

Bloc de compétences 2 : entretien de la culture et récolte.

- réaliser les travaux d'entretien et la récolte dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement et des personnes.

Bloc de compétences 3 : tri - conditionnement.

- réaliser le tri et le conditionnement des légumes (vrac, sachet, barquette,...).

Dispositif d'évaluation de l'action :

Le candidat au CQP par la voie de la formation choisit, en accord avec l'organisme de formation, un type de culture - « Cultures sous serre/hors sol » ou « Cultures de Plein champ/abri froid » - sur la base duquel il sera évalué.

Pour chaque bloc de compétences :

- une évaluation pratique (ou plusieurs, selon le cas),
- des travaux en entreprise,
- une prestation orale devant le jury du CQP, à la fin de la formation.

Validation du CQP :

Chaque bloc de compétences peut être certifié indépendamment soit par la voie de la VAE soit à l'issue d'une formation. Chaque bloc de compétences validé est définitivement acquis, il est capitalisable pour accéder à la certification totale du CQP.

Chaque bloc de compétences acquis donne lieu à une attestation délivrée par la CPNE agricole. La durée de validité des blocs est illimitée.

Tarifs :

Nous consulter.

Financements :

Contrat de professionnalisation.

Rémunération :

Selon statut du stagiaire.

Débouchés :

Aide agricole en production légumière ou végétale.

Agent de cultures légumières plein champs / agent de cultures légumières sous serres.

Poursuite de formation possible :

BPA TPH, CS TMA.

Contact :

Jean-Pierre BEZU, coordonnateur de la formation : jean-pierre.bezu@educagri.fr

Secrétariat : cfppa.arras@educagri.fr – tel : 03 21 60 73 10

Renseignements pratiques :

- Restauration.
- Possibilité hébergement (à l'extérieur du site).
- Lignes de bus, gare SNCF.

Taux de réussite : 100 %

Taux de satisfaction : 100 %

Taux d'insertion : 100 %